



Sondage

Madame,
Monsieur,

Le Conseil communal a étudié plusieurs projets pour instaurer une zone 30km/h ou une zone 20km/h. Il vous propose de participer à un sondage concernant ces deux zones afin d'avoir une vision globale de l'avis des citoyennes et citoyens du village.

Propositions :

- Concernant le projet de la zone 30 km/h (variante 1), la zone concernerait la route du Cârê, le chemin de la Louvière ainsi que le chemin de l'Ecole. Le chemin de l'Etang et le chemin des Prés seraient interdits à la circulation sauf pour les riverains (voir plan annexé).
- Concernant le projet de la zone 20 km/h (variante 2), la zone concernerait le milieu du village ainsi que le chemin de l'Ecole. Le chemin de l'Etang et le chemin des Prés seraient interdits à la circulation sauf pour les riverains (voir plan annexé).
- Pour ce qui est de la variante 3, il est proposé de ne rien modifier.

✂.....à découper.....

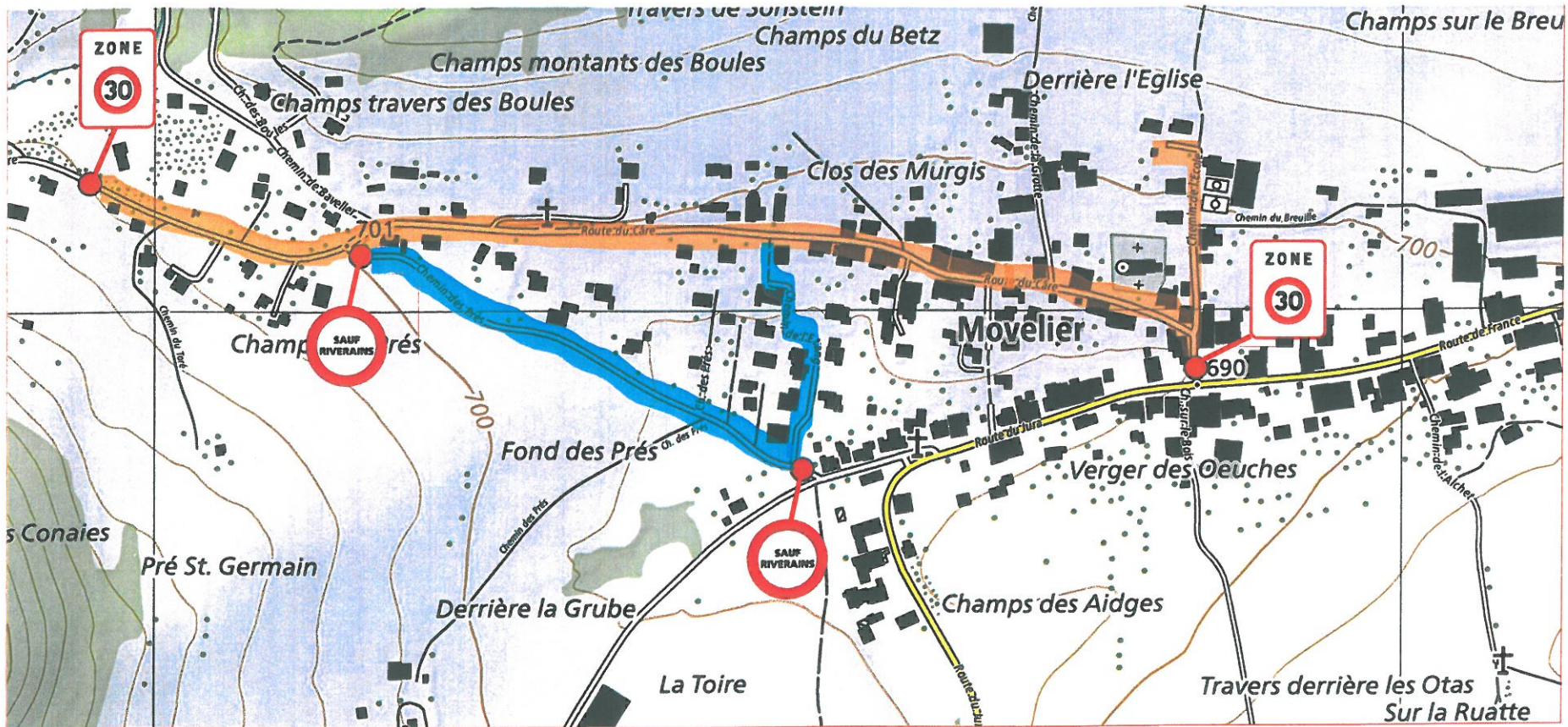
Merci de remplir ce qui vous convient :

- Variante 1 (zone 30km/h)
- Variante 2 (zone 20 km/h)
- Variante 3 (ne rien modifier)

A retourner à : administration communale, Route du Cârê 6, 2812 Movelier jusqu'au 10 décembre 2023.

Proposition pour sondage :

Version Zone 30



Proposition pour sondage :

Version Zone 20

